



Communiqué de presse

Paris, le 14 décembre 2023

Colombus Holding et Columbus Holding 2, sociétés contrôlées par Michaël Fribourg, Président-Directeur général de Chargeurs, annoncent leur intention de déposer, de concert, une offre publique d'achat volontaire sur les actions de Chargeurs au prix de 12 euros par action sans intention de retrait de cote

Ce projet vise à consolider la stratégie du groupe Chargeurs, leader mondial dans des activités de niche industrielles et de services, et à lui donner une structure actionnariale plus cohérente avec son modèle diversifié et ses objectifs, réaffirmant la volonté de l'actionnaire de référence de Chargeurs de porter les ambitions de la société sur le long terme.

Son objet est de renforcer la participation directe de Columbus Holding et Columbus Holding 2 en visant de concert une majorité significative du capital tout en maintenant la société Chargeurs cotée, avec un niveau de flottant significatif pour assurer une solide liquidité des actions.

Colombus Holding est une société fondée et contrôlée par le Groupe Familial Fribourg et constituée à ses côtés de partenaires familiaux et institutionnels français de premier plan - dont Groupama et BNP Paribas Développement. Columbus Holding est actionnaire de référence de Chargeurs à hauteur de 26,51 % de son capital et de 27,41 % des droits économiques en tenant compte des actions auto-détenues par l'entreprise Chargeurs, et de 29,52 % de ses droits de vote.

Colombus Holding 2 est une société constituée pour les besoins de l'offre et contrôlée par le Groupe Familial Fribourg 2. Columbus Holding 2 réunit en capital aux côtés de la famille Fribourg, des partenaires historiques, notamment la famille Habert-Dassault et BNP Paribas Développement, et accueille en son sein de nouveaux partenaires institutionnels de premier plan, notamment la MACSF et la CARAC. Columbus 2 ne détient aucune action de Chargeurs.

Le projet d'offre vise l'ensemble des actions Chargeurs non encore détenues par Columbus Holding et Columbus Holding 2, agissant de concert, soit environ 73,49 % de son capital et 70,48 % de ses droits de vote. Les initiateurs n'ont pas l'intention de demander la mise en œuvre du retrait obligatoire. Néanmoins, conformément à la réglementation, si à l'issue de l'offre, les initiateurs ne détiennent pas plus de 50% du capital ou des droits de vote, l'offre sera déclarée caduque.

Cette offre serait faite à un prix de 12 euros par action.

Ce prix reflète une prime de 34,1 % par rapport au dernier cours de négociation du 14 décembre 2023 avant l'annonce, des primes de 36,2 %, 50,5% et 28,6 % respectivement par rapport aux cours moyens pondérés par les volumes un mois, trois mois et six mois avant cette date. Columbus Holding et Columbus Holding 2 matérialiseront ainsi pour les actionnaires qui le souhaitent, et sous réserve du dépassement du seuil de caducité, une opportunité de liquidité avec une prime significative par rapport au cours de marché des derniers mois.

A l'issue de l'opération, les initiateurs ont l'intention de soutenir le développement du groupe Chargeurs et de poursuivre les principales orientations stratégiques mises en œuvre par celui-ci.

Outre l'entrée de nouveaux partenaires en capital, Columbus Holding et Columbus Holding 2 bénéficieront dans le cadre de ce projet du soutien en financement hybride de plusieurs grands partenaires institutionnels français, notamment AG2R La Mondiale, Groupama, MACSF, Schelcher Prince Gestion, la CARAC et MGEN.

L'offre publique d'achat sera soumise à l'examen de l'AMF qui appréciera sa conformité aux dispositions législatives et réglementaires applicables. Le projet de note d'information sera déposé auprès de l'Autorité des Marchés Financiers dans les prochaines semaines.

Le Conseil d'administration de Chargeurs, informé ce jour, a accueilli favorablement le principe de cette opération et rendra son avis motivé sur l'offre au vu des travaux d'un expert indépendant chargé d'établir un rapport sur les conditions financières de l'offre.

Avertissement

Le présent communiqué a été préparé à des fins d'information uniquement. Il ne constitue pas une offre d'achat, ni une sollicitation d'une offre pour la vente d'actions Chargeurs ou une offre de vente, dans aucun pays, y compris en France. Il n'est pas destiné à être diffusé dans les pays autres que la France, à l'exception de ceux dans lesquels une telle diffusion est autorisée par les lois et règlements applicables.

Conformément au droit français, l'offre et le projet de note d'information qui comporte les termes et conditions de l'offre, seront déposés auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF). L'offre et le projet de note d'information seront soumis à l'examen de l'AMF et l'offre ne pourra être ouverte qu'une fois déclarée conforme par l'AMF.

La diffusion, publication ou distribution de ce communiqué, ainsi que l'offre et son acceptation, peuvent faire l'objet d'une réglementation spécifique ou de restrictions dans certains pays. L'offre ne s'adressera pas aux personnes soumises à de telles restrictions, ni directement, ni indirectement, et ne sera pas susceptible de faire l'objet d'une quelconque acceptation depuis un pays où l'offre ferait l'objet de telles restrictions. En conséquence, les personnes en possession du présent communiqué sont tenues de se renseigner sur les restrictions locales éventuellement applicables et de s'y conformer. Columbus Holding, Columbus Holding 2 et les établissements présentateurs déclinent toute responsabilité quant à une éventuelle violation de ces restrictions par qui que ce soit.

Dans la mesure permise par les lois et règles applicables, y compris la Rule 14e-5 de l'U.S. Securities Exchange Act, Columbus Holding, Columbus Holding 2 et leurs affiliés ou leur/leurs courtier(s) (agissant en qualité d'agent ou au nom et pour le compte de Columbus Holding et Columbus Holding 2 ou de leurs affiliés, le cas échéant), peuvent, à compter du dépôt de l'offre, directement ou indirectement, acheter tout titre qui donnerait accès immédiat ou différé au capital de Chargeurs, y compris en dehors de l'offre. Ces transactions peuvent être effectuées sur les marchés, sur la base d'un ordre libellé au prix prévu par l'offre, ou dans le cadre de transactions hors marché à un prix par action égal au prix prévu par l'offre. Ces transactions ne seront en aucun cas conclues à un prix supérieur au prix prévu par l'offre. Aucun achat de titres en dehors de l'offre ne sera effectué par Columbus Holding, Columbus Holding 2 ou leurs affiliés aux États-Unis d'Amérique. En outre, les conseillers financiers de Columbus Holding et Columbus Holding 2 peuvent également poursuivre des activités ordinaires de négociation sur des titres Chargeurs, qui peuvent comprendre des achats ou certains accords en vue d'un achat de titres.

Contact Presse :

Michel Calzaroni 0607342014 m.calza@dgm-conseil.fr
Christian d'Oléon 0608498907 chrisdo@dgm-conseil.fr
Charles-Etienne Lebatard 0614748308 ce.lebatard@dgm-conseil.fr
Etienne Gautier 0748152235 etienneg@dgm-conseil.fr